

**Objet : DÉCISIONS SUR LES DÉGRÈVEMENTS DE FACTURE D'EAU.**

L'an deux mille vingt-six, le 22 avril, le Bureau du Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h00, à la salle du conseil municipal de Corneilla-Del-Vercol, sous la présidence de Monsieur Thierry DEL POSO, Président.

<b>Nombre de membres afférents au Bureau :</b>	14	<b>Pour :</b>	14
<b>En exercice :</b>	14	<b>Vote :</b>	<b>Contre :</b> 0
<b>Présents :</b>	14	<b>Abstention :</b>	0

**Présents :** Benoît ARMEN, François BONNEAU, Damien BRINSTER, Aline COGEZ, Myriam DARDENNE, Thierry DEL POSO, Marie-Ange DESTAVILLE, Jean-André MAGDALOU, Christophe MANAS, René MONTALAT, Jean ROMEO, Magali ROUGÉ, Eva SOUBIELLE, Jean-Jacques THIBAUT.

**Secrétaire de séance :** Christophe MANAS

**Date de convocation :** 15 avril 2026

Le Président expose à l'assemblée,

NOM-PRENOM	OBJET DE LA DEMANDE	PROPOSITION AU BUREAU	DECISION DU BUREAU
LE FOURNIL [REDACTED] Saint-Cyprien	Demande de dégrèvement de la facture <b>solde 2025</b> suite à fuite sur alimentation principale de la boulangerie (3 319 m <sup>3</sup> facturés)	Révision de la facturation <b>solde 2025</b> basée sur la consommation moyenne des 3 dernières années soit 413 m <sup>3</sup> pour la partie assainissement.	<u>Avis favorable.</u>
M. JOUZEAU Pascal [REDACTED] Saint-Cyprien	Demande de dégrèvement de la facture <b>acompte 2026</b> suite à fuite sur portée cassée (343 m <sup>3</sup> facturés)	Révision de la facturation <b>acompte 2026</b> basée sur : - la consommation moyenne des 3 dernières années sur 5 mois soit 41 m <sup>3</sup> .	<u>Avis favorable.</u>
Mme RAMOS Adelaide [REDACTED] Latour-Bas-Elne	Demande de dégrèvement de la facture <b>solde 2025</b> suite à fuite sur alimentation principale (2 188 m <sup>3</sup> facturés)	Révision de la facturation <b>solde 2025</b> basée sur : - le double de la consommation des 3 dernières années soit 24 m <sup>3</sup> pour la partie eau. - la consommation moyenne des 3 dernières années soit 12 m <sup>3</sup> pour la partie assainissement.	<u>Avis favorable.</u>

↳ **CHARGE** le Directeur Général des Services de l'exécution de la présente délibération qui sera portée à la connaissance du Conseil de Communauté.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour **extrait conforme**,  
Le Président



Accusé de réception en préfecture  
066-246600282-20260422-2026-04-25B-DE  
Date de télétransmission : 24/04/2026  
Date de réception préfecture : 24/04/2026

16 rue J. et J. Tharaud - CS 50034 - 66750 SAINT-CYPRIEN CEDEX - Tél 04 68 37 30 60  
Mail : info@sudroussillon.fr - Siret 246 600 282 00114